MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Secrétariat général

Décision du 8 septembre 2008 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

NOR: DEVK0819194S

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Vu l'arrêté du 23 juillet 2008 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ; Vu les propositions des organisations syndicales CGT, CGT-FO, CFDT et UNSA,

Décide :

Article 1er

Sont nommés au comité technique paritaire ministériel en qualité de représentants du personnel :

Membres titulaires
Au titre de l'organisation CGT

```
M. Baille (Nicolas);
M. Breuil (Charles);
Mlle Cerisay (Patricia);
M. Combrouze (Francis);
M. Garing (Willy);
M. Horeau (Didier);
M. Rech (Jean-Marie).
                                          Au titre de l'organisation CGT-FO
M. Buichon (Robert);
M. Costil (Gérard);
M. Grolier (Christian);
M. Hédou (Jean);
M. Paquier (Gilles).
                                           Au titre de l'organisation CFDT
M. Lebreton (Hubert);
Mme Thys (Véronique).
                                           Au titre de l'organisation UNSA
M. Bailly (Jean-Michel).
                                                Membres suppléants
                                            Au titre de l'organisation CGT
M. Fabre (Patrick);
M. Gille (Yves);
M. Godec (André);
M. Lassauzay (Didier);
M. Maisonneuve (Guy);
M. Pacot (Didier);
Mme Thomas (Marie-Hélène).
```

M. Canalias (Alain); M. Gouverneur (Michel); Mme Olivier (Noëlle); M. Pavageau (Pascal); M. Pennes (Didier).	
	Au titre de l'organisation CFDT
M. Hervochon (Freddy) ; Mme Isabelle Rousseau.	
	Au titre de l'organisation UNSA

Mme Viallat (Isabelle).

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 8 septembre 2008.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur des ressources humaines, J.-C. Ruysschaert